



Nîmes le 28/01/17

## Le SDIS propose "La passerelle" SUD,"Le viaduc de Millau !"

L'idée semble faire son chemin et nous nous devons de vous expliquer pourquoi il est hors de question que nous cautionnons le recours aux passerelles que le SDIS voudrait mettre en place, avec le consentement de **toutes les organisations syndicales sauf SUD.**

Nous voulons préciser que nous n'en faisons pas une affaire de personne...

Un petit historique et les conséquences d'une telle passerelle justifieront notre position et permettront à chacun de se faire une idée précise :

Quinze années se sont écoulées depuis que le SDIS a embauché plusieurs personnes pour un contrat de cinq ans (emploi jeune). Il stipulait que l'employeur donnait les moyens à ces contractuels de pouvoir présenter un concours de la fonction publique et que ces mêmes contractuels devaient également passer des concours pour pérenniser leur emploi et devenir sapeur-pompier professionnel. Il paraît évident que les agents concernés n'ont pas rempli ces conditions. Que doit-on penser d'un non-respect de contrat ???

Malgré cela, par mesure sociale, le SDIS et les représentants du personnel ont été d'accord pour que leur soit proposée une embauche qui ne pouvait alors que se présenter sous la forme d'un emploi en tant que PATS. Les intéressés semblaient s'en contenter puisque durant les dix années suivantes, ils n'ont pas tenté de passer le concours de SPP. Qui les en a empêchés ???

Nous nous axerons sur la philosophie de cette manœuvre, dangereuse pour l'avenir des jeunes désireux d'accéder à la profession et pour l'avenir des modes de recrutements du SDIS 30.

Pourquoi certains ne devraient pas passer la sélection interne, la FI et les différentes FAE ???

Sommes-nous d'accord pour réitérer l'intégration de permanent ???

Fini le travail et l'investissement personnel pour décrocher un concours : demain il suffira d'être le fils de ..., le copain de ..., ou bien même d'attendre sagement 15 ans à son poste... pour devenir SPP!

Cela signifie la fin de l'accès au statut de SPP au mérite et à la performance, valeurs jusque là protégées via un concours ouvert à tous, tout milieu social confondu !!! Ce concours est garant du niveau et de la qualité de notre formation et de notre service. Aujourd'hui, la direction suivie par d'autres OS vous propose ouvertement un passe-droit, bafouant ainsi le niveau mis en place pour incorporer notre formation.

Nous appelons au bon sens du Directeur, lui-même SPP du SDIS 30, à prendre toutes les mesures de cette action catastrophique pour les jeunes possédant actuellement le concours et qui depuis plus de 3 ans attendent toujours de trouver un poste.

Nous mettons en garde le Directeur de ne pas franchir la ligne blanche, et de ne pas faire comme pour les POJ, à sortir à la hâte un document non finalisé et sans concertation avec les partenaires sociaux, pour le retirer à la première micro secousse sismique devant la préfecture.

Si cette mesure n'était pas enterrée rapidement, nous inviterions tous les fonctionnaires de la fonction publique territoriale à postuler pour qu'enfin nous remontions nos effectifs au-delà des 673. Nous trouverions bien dans le lot, des cadres supérieurs qui pourraient accéder directement à des emplois de capitaine ou plus.

Qu'en penserez alors le Syndicat des officiers ? Eux qui soutiennent évidemment cette mesure. Et pour cause : seuls de jeunes caporaux ou sergents déjà en place seraient lésés dans cette mascarade.

Nous demandons expressément au Directeur de proposer de nouveau test de recrutement et d'en fixer au plus tôt la date afin de maintenir et garantir à tous les mêmes chances.

Comme nous l'avions déjà annoncé, **SUD** s'engage à trouver du personnel BENEVOLE pour organiser et contrôler ces tests.

Que chacun retrouve la raison et que tout le monde retroussé les manches pour revenir au 673 et les dépasser avec la ressource qui attend depuis trop longtemps.

**Voilà la vraie mission d'un syndicat...**

**Si nous n'avons pas la certitude, pour l'équité de chacun, que ce projet soit abandonné avant le CT, nous pourrions appeler à une mobilisation afin que les valeurs départementales soient respectées dans l'intérêt de tous.**

**LA COORDINATION**